

Prévention des Risques liés à l'Activité Physique Secteur Sanitaire et Social (PRAP 2S)

Cette formation concerne des activités de soin et d'aide dans des établissements ou à domicile. Les activités physiques dans ce secteur se caractérisent par la manutention de personnes (petite enfance, personnes âgées, personnes malades). Toute personne doit être capable de contribuer à la réduction ou la suppression des risques liés à l'activité physique en proposant des améliorations, et ainsi permettre de réduire les accidents du travail et les maladies professionnelles.

Objectifs

- 🕒 Devenir acteur de la prévention dans sa structure et donc acteur de sa propre prévention
- 🕒 Connaître les risques liés à l'activité physique et participer activement à leur prévention dans les métiers du secteur de la santé, du social et des services de transport
- 🕒 Adopter de bonnes pratiques et les techniques de base de manutention et d'aide au déplacement des enfants et des adultes
- 🕒 Contribuer à la suppression ou la réduction des risques liés à l'activité physique, en proposant des améliorations techniques et organisationnelles
- 🕒 Avoir une prise de conscience des risques et adhérer aux règles de sécurité
- 🕒 Sensibiliser à l'utilisation des aides techniques (domicile ou structure)

Contenu

- Conforme au programme national et au document de référence définis par l'INRS
- 🕒 Description de sa situation de travail et place de l'activité physique

- 🕒 Importance des dommages liés à l'activité physique en milieu professionnel (accidents du travail et atteintes à la santé) et les enjeux humains et économiques
- 🕒 Les différents acteurs de la prévention de l'entreprise
- 🕒 Identification des situations dangereuses et évaluation des risques liés à l'activité physique, en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain
- 🕒 Les différentes causes d'exposition
- 🕒 Identification des éléments qui déterminent l'activité physique en situation de travail
- 🕒 Les aides techniques à la manutention
- 🕒 Propositions d'améliorations susceptibles d'éviter, de réduire ou de supprimer les risques liés à l'activité physique, et l'alerte à donner du fait de l'existence de risques encourus
- 🕒 Comment limiter les risques liés à la manutention des personnes, en appliquant les principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort

Méthodes pédagogiques

- 🕒 Méthodes d'animation basées sur une participation active
- 🕒 Formation pratique : analyse de situations de travail, apprentissage des techniques (gestes et postures)
- 🕒 Supports pédagogiques écrits et audiovisuels, conçus pour un public peu ou pas lecteur
- 🕒 Aide-mémoire INRS

Evaluation/Validation

- 🕒 Évaluation continue lors des séquences d'apprentissage
- 🕒 Certificat PRAP 2S délivré par le formateur ayant assuré la formation
- 🕒 Attestation de compétences

FORMATEURS

Formateurs habilités PRAP 2S

PUBLIC

Salariés permanents, salariés polyvalents, stagiaires de la formation professionnelle

DURÉE

4 jours, soit 24 heures

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12 personnes

TARIFS, DATES

Rendez-vous sur www.ofesa.org

LIEUX

Sur tout le territoire national

